

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Investment Funds - US Dollar Bond

Catégorie PC LU0165190579

Un compartiment de **HSBC Global Investment Funds** (« OPCVM »), géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Vise à dégager une croissance du capital et des revenus sur votre investissement à long terme.
- ▶ Le fonds investira principalement dans des obligations de qualité supérieure (types de titres à revenu fixe) ou des titres similaires libellés en dollars US.
- ▶ Le fonds investira dans des obligations ou des titres similaires émis ou garantis par des sociétés, des gouvernements et des agences liées à des gouvernements.
- ▶ Le fonds investira principalement dans des obligations ou des titres similaires émis sur des marchés développés et libellés dans des devises de marchés développés.
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs dans des titres adossés à des actifs (ABS), y compris dans des titres adossés à des hypothèques (MBS). Les ABS et les MBS sont des types de titres de créance dont le remboursement provient de prêts ou d'hypothèques.
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres convertibles contingents (CoCo).
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds ouverts, y compris des fonds de HSBC.
- ▶ Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin d'atteindre ses objectifs d'investissement.
- ▶ Le fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture ou de gestion efficace du portefeuille (par ex. pour gérer les risques ou les coûts ou pour générer des capitaux ou revenus additionnels).
- ▶ Le fonds est activement géré et ne réplique pas d'indice de référence. Un indice de référence peut être pris en considération lors de la sélection d'investissements. L'indice de référence du fonds est le suivant : Bloomberg Barclays US Aggregate.
- ▶ Vous pouvez vendre votre investissement n'importe quel jour ouvrable en présentant une demande à l'Administrateur avant la limite de négociation.
- ▶ Le revenu est intégré à la valeur de votre investissement.
- ▶ Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Plus de détails sur cette notation

La notation est basée sur la volatilité des cours des cinq dernières années et constitue un indicateur du risque absolu. La valeur d'un investissement, et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi à l'origine. Il n'existe aucune garantie que la notation reste inchangée et la classification peut varier à long terme. La notation la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques.

Pour quelle raison le fonds est-il classé dans la catégorie 3?

Les titres à revenu fixe sont plus risqués que les instruments du marché monétaire du fait d'un risque de crédit et d'un risque de taux d'intérêt accentués. Toutefois, les titres de créance ne sont pas exposés au risque sur actions et sont par conséquent moins risqués que les titres de participation.

Risques importants non pris en considération de manière adéquate par le SRRI

- ▶ **Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêts augmentent, la valeur des titres de créance baisse. La valeur des titres de créance est inversement proportionnelle aux mouvements des taux d'intérêt.
- ▶ **Risque de crédit** Les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas honorer leurs obligations de paiement régulier des intérêts et/ou de remboursement du capital. Tous les instruments de crédit sont donc soumis au risque de défaillance. Les titres à plus haut rendement présentent une plus grande probabilité de défaillance.
- ▶ **Risque de taux de change** L'investissement dans des actifs libellés dans une devise autre que la propre devise de l'investisseur expose la valeur de cet investissement à des fluctuations de taux de change.
- ▶ **Risque lié à l'instrument dérivé (effet de levier)** La valeur des contrats sur instruments dérivés dépend de la performance d'un actif sous-jacent. Un léger changement dans la valeur de l'actif sous-jacent peut donner lieu à une modification importante de la valeur de l'instrument dérivé. Les instruments dérivés négociés de gré à gré sont assortis d'un risque de crédit associé à la contrepartie ou l'établissement effectuant la négociation. L'investissement dans des instruments dérivés implique un effet de levier (parfois appelé « gearing »). De hauts niveaux d'effet de levier peuvent présenter des risques pour les compartiments en amplifiant l'impact des variations du taux et du prix d'actifs.
- ▶ **Risque lié aux titres adossés à des actifs (ABS)** Les titres adossés à des actifs (ABS) sont généralement élaborés à partir de pools d'actifs (tels que des hypothèques) et bénéficient chacun d'une option pour un règlement anticipé ou une extension et peuvent présenter un risque de défaillance. Les conditions de trésorerie des ABS peuvent être modifiées et avoir un impact important tant sur la valeur que sur la liquidité du contrat.
- ▶ **Risque lié aux titres convertibles contingents (CoCo)** Il s'agit de titres de capital hybrides qui absorbent les pertes lorsque le capital de l'émetteur tombe en dessous d'un certain niveau. Dans certaines circonstances, les CoCo peuvent être convertis en actions de la société émettrice, potentiellement à un prix rabaisé, ou le montant investi peut être perdu.
- ▶ **Risques opérationnels** Les principaux risques sont liés aux défaillances des systèmes et des procédures. Les processus d'investissement sont contrôlés via des fonctions indépendantes chargées du contrôle des risques ; ils font l'objet d'audits indépendants et sont supervisés par leur autorité de régulation des marchés financiers.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

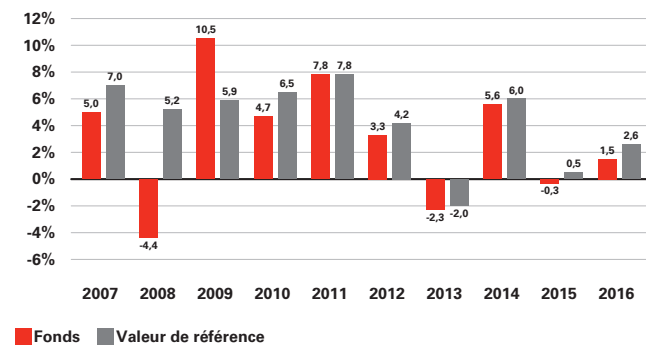
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,54%
Frais de sortie	0,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,75%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.

Des frais de conversion s'élevant à 1 % maximum de la valeur nette d'inventaire des actions converties peuvent être dus au distributeur concerné. Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation, car le prix de cette catégorie d'actions n'a pas été fixé pour un exercice complet. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section 2.10. «Frais et dépenses» du Prospectus complet.

Performances passées



Avertissement : la performance affichée avant le changement apporté à (aux) objectif(s) d'investissement le 1.1.2011 a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.

Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et toute recette distribuable a été réinvestie. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Le fonds a été lancé le 24.2.1987.

L'indice de référence de l'investissement du fonds est, à des fins de comparaison, Bloomberg Barclays US Aggregate.

La performance a été simulée en utilisant l'historique d'une ancienne catégorie d'actions.

Informations pratiques

Banque dépositaire

HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Informations complémentaires

De plus amples informations concernant l'OPCVM, y compris le dernier Prospectus, le dernier cours publié des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'administrateur : HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou sur le site <http://www.assetmanagement.hsbc.com>. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand. Ce document se réfère à un seul compartiment de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM.

Catégories d'actions

D'autres catégories d'actions sont également disponibles. Pour plus de détails, se reporter à la section 1.3 «Informations relatives aux Catégories d'Actions» du Prospectus. Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'un autre fonds ou d'une autre catégorie d'actions de la Société. Les détails concernant la conversion des actions figurent à la section 2.6 «Conversion d'Actions» du Prospectus (il est à noter qu'une commission de vente peut être prélevée).

Politique de Rémunération

La politique de rémunération (mise à jour) de la Société de gestion, comprenant une description de la manière dont sont déterminés les rémunérations et les avantages, est disponible sur le site Internet www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Un exemplaire papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Responsabilité distincte

Le fonds est une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement ne peut pas être utilisé pour payer le passif d'un autre compartiment.

Agréments

Le fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de publication

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 février 2017.